

LA Petite Tunisie

ANTICLÉRIQUE, RÉPUBLICAINE, SOCIALISTE

ABONNEMENTS :

	Un an	Six mois
Tunisie, Constantine et Tripolitaine	10 fr. — 6 fr.	
France et Algérie	12 » — 7 »	
Etranger	15 » — 8 »	

PAYABLES D'AVANCE

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

Rédacteur en Chef: Em. LACROIX

RÉDACTION & ADMINISTRATION
TUNIS, Rue d'Italie et 2, Rue Hannon, TUNIS

Direction à Paris : 26, Rue Vivienne

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. ligne — En écho 2 fr. la ligne — Chronique locale, 1 fr. 50 la ligne — Faits divers — Annonces — Réclames en troisième page 0 fr. 80. la ligne — Annonces diverses en 4^e page, 0 fr. 40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

Les annonces sont reçues de France et de l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis au bureau du journal.

Conférence Mort-née

CONFÉRENCE MORT-NÉE

Tarte au beurre

Après-demain lundi, les membres de la Conférence consultative issue du Suffrage universel se réunissent pour la première fois. Au moment où les premières assises de cette assemblée vont être tenues, il importe de préciser son rôle, d'examiner quelle peut être son action, de la mettre en face de son programme à réaliser. La lutte électorale fut vive. Les points sur lesquels les électeurs se sont prononcés furent les candidats, et les comités.

Il n'y a pas, par conséquent de tromperie en la matière. Les Républicains d'un côté les partis rétrogrades de l'autre, menèrent avec entrain le bon combat. Les Républicains l'ont emporté ils sont en majorité à la Conférence, et c'est d'eux que nous attendons, confiants, les réformes promises pendant la lutte.

Certes, nous aurions voulu voir donner à cette réunion un caractère délibératif. Nous aurions désiré lui voir soumettre le budget de la colonie, la voir participer plus réellement à la vie active et politique. Les dirigeants ne l'ont point voulu, par prudence disent les uns, par crainte affirment les autres. Mais de ce que nos aspirations n'ont pas été réalisées nous ne devons pas en conclure dès l'abord, à l'inutilité de la Conférence. Toutefois elle ne peut jouer un rôle important qu'en s'imposant par sa volonté, et sa politique fermement républicaine.

Elle n'est pas absolument maîtresse de son ordre du jour, mais il ne lui est pas défendu d'être indépendante. Au grand jour de la discussion publique la majorité républicaine doit exposer les idées qui furent la cause de son succès électoral. Les adversaires sont résolus et forment un groupe compact. Ils ont à leur tête M. de Carnières énergique, et décidé. Le parti républicain s'il n'a pas un homme comme porte-drapeau pour lui un programme net,

un but défini à atteindre. L'union des républicains, et la poursuite des résultats à obtenir seront plus fortes que les résistances en présence, elles les briseront.

La Conférence Consultative doit franchement aborder l'élection des municipalités, les lois ouvrières françaises et leurs applications en Tunisie doivent par elles être soumises à un examen approfondi.

Est-il admissible que quelques centaines de kilomètres créent de telles divergences de vues qu'il y ait sur une rive de la Méditerranée, la métropole et la Vérité, et sur l'autre rive la Colonie et l'Erreur ?

Ce qui est vrai en France, ne doit pas être une erreur à Tunis.

Elle doit avoir dans ses attributions les articles suivants :

La loi de 1898 sur les accidents du travail.

Les décrets Millerand sur les conditions du travail.

La loi de 1884 sur les syndicats.

La justice Prud'homme avec son extension aux employés de commerce.

Le Règlement du Budget de la colonie par la Conférence,

Et d'autres questions économiques.

Voilà la raison d'être de la Conférence; si elle ne peut obtenir cela du Gouvernement, elle est sans objet, elle sera un vaste palabre.

Les conférenciers et surtout les élus républicains ont une noble tâche à remplir. Ils ne sont pas des cuisiniers réunis au hasard des élections, pour confectionner une tarte au beurre dont chacun doit emporter un morceau. Sans cela cette conférence, faite d'espérances et de promesses républicaines, sera une conférence mort-née.

JEAN INTERIM

Bulletin politique

Simple vue

L'horizon politique un moment obscurci par les sombres nuages de la guerre, s'est éclairci. L'entente cordiale, la voyage du roi Edouard VII; les bonnes relations reprises avec l'Italie, prouvent que le vent de la paix a emporté les brumes qui l'assombrissaient.

Embrassons-nous dans une touchante union des cœurs. La nation sœur, l'Italie s'unit à nous pour fêter l'escadre française ayant comme fin de voyage de saison; Tanger.

Tunis va être pendant quelques jours en fête, profitons de cette occasion pour croire pendant quelques heures à la possibilité de la fraternité des peuples.

Une Française allant assister au mariage du Krouprinz qui ne soit un signe de l'amélioration du temps politique.

La fédération des états européens est encore loin, mais toutes les manifestations, qui se font, marquent les tendances des peuples à vivre dans la paix.

Simple vue de l'esprit dira-t-on, la fraternité des peuples. Traitons la chose en sceptiques pour l'instant, mais les utopies faites de bonté et d'amour deviennent tôt ou tard des réalités.

Nos Echos

M. Em. Lacroix, notre rédacteur en chef, et M. Joseph Cohen Ganouna, notre secrétaire de la rédaction, sont partis lundi dernier pour Kalaa-Djerda, afin d'être présents sur les lieux lors de la descente de M. le juge Martineau.

Pendant leur absence qui sera de courte durée, le journal n'en continuera pas moins à paraître comme par le passé.

❖

SUICIDE

Nous avons déplorer la fatale détermination qui a conduit à la mort un de nos amis, M. Jacques Dana, notable commerçant de Béja. A cette occasion nous assurons sa famille de la part que nous prenons à sa tristesse.

A ce sujet, il nous sera permis d'exprimer notre surprise, de l'injurieuse suspicion qui a fait arrêter et mettre sous les verrous momentanément, M. Scemama, l'honorable associé du défunt.

❖

A UN PRINCE

Ce n'est pas d'Ismael-Bey que nous voulons parler, mais bien de M. le prince Albert de S. lequel a la réputation de posséder un «chiclit»

et qui est en train de compromettre un ménage très uni, compromission sur laquelle nous aurons l'occasion de nous allonger.

❖

EXPLOITS DE TURCOS

Ils vont bien, nos braves tarayours Presque chaque soir en effet, nous disent les habitants de la rue de la Verrerie — ces militaires indigènes causent d'énormes scandales dans ce quartier, insultant et frappant les paisibles passants, dégainant même ce qui cause aux femmes une frayeur intense.

La «boukha», est dit-on, cause de tous ces méfaits. On est donc le règlement fameux interdisant de vendre des liqueurs fortes aux indigènes.

Les indigènes sortent en ville ces brutes mal dégrossies avec une arme au côté ? Il y a si longtemps que la presse républicaine demande en France et ici, que les militaires laissent en sortant leur baïonnette à la caserne

❖

EXCURSION et PIQUE-NIQUE

La Société d'Horticulture, la ligue Anti-alcoolique, la Société israélites Anciens élèves des Ecoles Italiennes organisent chaque dimanche des excursions fort intéressantes dans les environs de Tunis.

Le B. G. leur consent une réduction assez notable pour le transport. L'attrait de ces belles journées passées en compagnie, dans des sites merveilleux en respirant un air pur et reconfortant n'a pas besoin que nous engagions les autres sociétés à suivre leur exemple pour le plus grand bien de leurs membres et pour le raffermissement des relations entre eux.

❖

EN LIBERTE

On a pu voir déambuler en ville le fameux El-Atki le meurtrier du malheureux Bembaron et de la femme Camouna qui vient d'être gracié par le Bey après trois ans de détention à... l'hôpital Sadiki.

Et cet homme qui, a deux meurtres sur la conscience se « ballade » tranquillement sur nos boulevards. Doux pays ! comme dit Forain.

❖

UNE BROCHURE

M. Mardochee Smadja vient de publier à l'imprimerie Walch, une brochure sur l'Extension de la Juridiction et de la Nationalité Françaises.

Sujet tunisien M. Smaja exprime dans ces quelques pages les aspirations de la jeunesse tunisienne élevée dans nos écoles imbues de nos principes et qui demande à la Fran-

ce protectrice un peu de justice et d'équité.

La brochure est écrite en un style clair et concis, en dépit des affirmations contraire de la *Dépêche Tunisienne*, et elle est fort bien documentée.

Nous nous proposons de l'analyser dans notre prochain numéro, mais nous avons tenu à dire dès aujourd'hui tout le bien que nous en pensons.

MACHUELISME

Contrairement aux renseignements qui nous ont été fournis par notre correspondant de Paris, M. le Ministre de l'Instruction Publique n'a pas l'intention d'envoyer un commissaire enquêteur dans notre ville, au sujet du Lycée.

Il n'est pas vrai en effet que la discipline y soit relâchée au point qu'elle n'y existe plus. Si quelques élèves font des escapades nocturnes c'est que le printemps agissant ils ne sont pas absolument maîtres de leur tempérament. Sans importance d'ailleurs sont les faits de cette nature. Les cours y sont donnés régulièrement par les professeurs, et si par hasard, il y a un déficit par absence, la restitution des heures de cours dues est rigoureusement opérée.

Cette instruction à dose massive est peut-être indigeste pour l'esprit mais il paraît (la statistique est là depuis dix ans qui le montre) que les enfants du Lycée de Tunis supportent très bien cette saturation intellectuelle. Nous aurions donc bien tort de croire plus longtemps aux racontars de notre correspondant parisien. La Direction de l'Enseignement est seulement atteinte de machuelisme, a part cela tout est bien dans le meilleur des Lycées.

Qu'on se le dise.

❖

CASINO D'HAMMAM-LIF

Avec des virtuoses comme les Directeurs du Casino, les fétards les amateurs de spectacles choisis se trouveront tous à l'ouverture de l'établissement. Hammam-Lif c'est le passé artistique des saisons d'été tunisiennes, c'est l'attrait des plages suaves. Une troupe d'opérette, des sujets de café-concert triés sur le volet, complètent le récent tableau du féérique tableau qu'évoque Hammam-Lif.

Qu'on se le dise Hammam-Lif est aujourd'hui en fête. Le Casino ouvre à nouveau ses portes.

LA GOULETTE

L'ouverture des Rotondes approche. Des spectacles délicieux sont prévus dans ces divines Rotondités amoureusement assises sur le bord de la mer.

La Grande Rotonde avec comme

MAISON MODÈLE

Avenue de la Marine
Succursales : BIZERTE et SFAX
Vêtements sur Mesure et confections pour Hommes et Enfants
Chemises sur mesure. — Bonneterie
Six coupeurs ayant chacun leur spécialité
dont un pour vêtements cérémonie et un pour vareuses et culottes de cheval, sont attachés à la Maison

TORRILHON ET C^{ie}

Seul Dépositaire
des Manufactures de Caoutchouc à Clermont-Ferrand

FABRIQUE DE BOUGIES EN STÉARINE

Franco-Africaine
TUNIS — Rue de Bône, 6 — TUNIS
Produits de 1^{re} qualité, prix défiant toute concurrence, avec fabrication de bougies de cire vierge et purifiée à l'usage des églises. Dépôt au Souk-el-Grana, chez M. Joseph di Lumbroso. La Maison Franco-Africaine se recommande à la pré-public par le choix et la qualité de ses produits.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABES

Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixes, avances sur titres et sur marchandises, délivrances de chèque ouverture de crédit, ordre de bourse, de titres, souscriptions et libérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyageurs.

Dépôts à vue et à échéance ces fixes
de 1 an à 3 ans, 3 0/0

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie. Location de compartiments à partir de 15 francs par mois.

Suppression des Pompes
et des Puits ouverts

Les Docteurs conseillent pour avoir de l'eau saine, de les remplacer par le Dessus de puits de sécurité, qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée ni pour la pose ni pour le fonctionnement. Système breveté hors concours dans diverses expositions, se plaçant sans frais et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.

Prix 159 francs, paiement après satisfaction.

Envoi franco du catalogue. S'adresser à MM. L. JONET & Cie à Raimbes (Norm.)

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme

CAPITAL 25.000.000 de Francs ENTièrement versés
Succursale de Tunis, Rue de Bône
Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France, l'Étranger, l'Algérie et la Tunisie
Emission de chèques et Lettres de Crédit sur tous pays.
Ordre de Bourse. — Encaissement de tous coupons.
Dépôt à vue et à échéance fixe.
Bon de caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant 3 à 4 0/0.
Munis de coupons semestriels (nets des impôts actuels).
Avances sur titres et sur marchandises. — Ouvertures de crédits hypothécaires. Location de coffre-forts et de compartiments du mois; au trimestre, au semestre ou à l'année.

COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION

Siège Social; MARSEILLE. — Agence de Tunis
Service régulier, tri-mensuel entre Marseille, Tunis et Cette
Transport des passagers et des marchandises

Prix des passages pour Marseille :
1^{re} classe, 43 fr., 3^e classe, 25 fr. (a.n.) 4^e classe 11,0 (s.n.)
Pour frets et passages et renseignements, s'adresser à l'Agence de Compagnie, 6, rue d'Alger Téléphone n° 288. — Adresse Télégraphique Tunisienne Tunis.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE, G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon, Tunis
LIQUEURS DE PREMIER CHOIX. VINS EN GROS
Spécialité d'Amer Fernet LICARI
Récompensés à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or à l'exposition Universelle Paris 1900 et Médaille d'or au Concours de Paris 1903.

Eaux MINÉRALES NATURELLES FROIDES D'AIN-GARCI

Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE SOURCE PASTEUR
Très peu gazeuse Gazeuse

DÉPÔTS A TUNIS

Chez les principaux pharmaciens, Droguistes, Epiciers et M^s d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 26, Avenue de Paris, Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

SOIÉTÉE des ATELIERS de CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

J. BERTRAND & C^{ie}
Ancienne Maison AYMARD et THOMAS
TUNIS Avenue de Carthage TUNIS
Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples
Installations d'usines
Norias, Pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture indigène, Captage, élévation et distribution d'eau, Sondage
Installations électriques : éclairage et transport d'énergie
Fers, Fontes et Métaux
FOURNITURES POUR USINES ET EXPLOITATIONS AGRICOLE
Fonderie de fer et de bronze
Pièces de rechange de machines livrées en vingt quatre heures

DOMAINE DE POTINVILLE

P. POTIN propriétaire

CHAUX HYDRAULIQUE

ET CEMENTS
VENTE AU DETAIL; rue de Turquie, à côté de la Maison Barr

RÉDIT FONCIER ET AGRICOLE D'ALGERIE

Société anonyme Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, Rue Es-Sadikia
Agences à Soussse et Bizerte
Opérations de Banque, Escomptes, Recouvrements, Ordres de Bourse, Avances sur Titres et sur Marchandises, Garde de Titres
 Paiements de Coupons, Paiements Télégraphiques, Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. Location de Coffres-forts. Change de Monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéance fixe
1 an, 3 0/0 ; 2 à 3 ans, 3 1/2 0/0 ; 4 ans, 4 0/0.
Dépôts à Vue : 2 0/0

G^{de} EPICERIE MODERNE

Bron, Colliard & C^{ie}

(Ex-employés des Etablissements Gény)

TUNIS -- 24, Rue d'Italie, 24 -- TUNIS

Comestibles et Denrées Coloniales

La Maison se recommande par la bonne qualité et le bon marché de ses produits.

USINE DU DJEBEL BOU-KORNINE

(Hammam-el-Lil)

CHAUX ET CIMENT

F. THERMES, FABRICANT

Représentants dépositaires : CANOVA, 3, rue d'Autriche prolongée; Bizerte, M. LOUIS CLOT et C^{ie}; Oued-Tindja et Ferryville M. PICHON

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache, RAGUENNES-POSE FRANÇAIS (Agence de Tunis)
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, la Tripolitaine et le Maroc
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
Arrivée de Bizerte tous les mardis, à 5 h. du matin
— à Marseille, tous les mercredis à 5 h. 15 du matin
— de Palerme tous les jeudis à 7 h. du matin
— de Marseille, tous les vendredis, à 4 h. 15 m.
— de la Côte Tunisienne, (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiia, Monastir, Soussse) tous les samedis à 9h. 30 du soir
— à Marseille, tous les samedis à 5 h.
Départ de Tunis pour Marseille tous les lundis à 2 h. soir
— de Tunis pour Palerme, tous les mardis, à midi
— de Palerme pour Tunis, tous les mercredis, à midi
— de Marseille pour Tunis, la Côte tunisienne et Tripoli tous les mercredis à 1 h. soir
— de Tunis pour Marseille, tous les jeudis à midi
— de Tunis pour la Côte tunisienne (Soussse, Monastir, Mehdiia Sfax Gabès Djerba Tripoli) tous les vendredis, à 7 h. soir.
— de Marseille pour Bizerte, Tunis et Palerme, tous les samedis à 7 h. du soir

La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, St Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle Calédonie, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux des Agence Tunis, 8 rue d'Alger.

Les Agents principaux; J. B. PÉDELUPÉ et ses fils

PARFUMERIE VELOUTINE CH. FAY

9, Rue de la Paix, PARIS



Poudres de Riz
Crèmes
Fards
Crayons
Laites pour le teint
etc. etc.



Parfums
Extraits
Sachets
Savons
Eau de Cologne
etc. etc.



Dépôt général : M. AVICE, 52 Boulevard Bab-Benat. TUNIS

G^{de} BOULANGERIE & PATISSERIE

ANGLAISE ET VIENNOISE

TUNIS — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris, 8 — TUNIS

MM. WAGNER, ET C^{ie}

Pain de luxe et de ménage, spécialité pain viennois, pain de seigle, Pain de sandwichs, noir et blanc, Pain gluten, Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café.

Pâtisserie de Premier Ordre

Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours, Fournitures présoir et bails. Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Granthérie Saint-Louis de Marseille.

ON PORTE A DOMICILE

Succursale à Soussse (Angles des rue du Marché et Villedon) Succursale à Soussse

Machines Agricoles

PELLET, AZERM & PARRENIN

Tunis — Place de la Gare Française — Tunis

MASSEY HARRIS

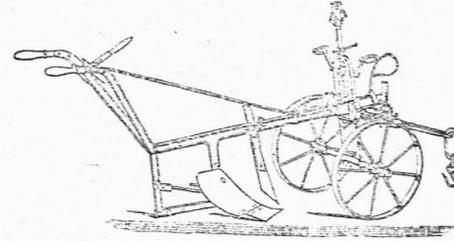
Moissonneuses-Lieuses, Faucheuses Cultivateurs canadiens et Semoirs
Herses, Canadiennes à ressort

Moulins BENTALL

Concasseurs

Broyeurs, Hache-Paille

Charrues Brabant, A DELAHAYE. — Charrues américaines.



LE MONDE

Compagnie Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie

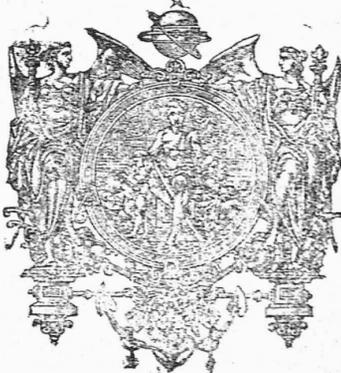
(Sous le contrôle de l'Etat)

SIÈGE SOCIAL; 16, Rue Le Peletier, Paris

VIE. — Assurances en cas de décès, — Mixtes et à terme fixe. Assurances en cas de vie. Rentes viagères immédiates, différées et sur vie. Nues-propriétés, etc.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. Contre l'écoulement des locataires. Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Compagnie à Tunis, Passage de Paris, 5 (par l'Avant de Paris).



QUEZ, à Béja; M. L. H. HASSOUN, à Soussse; M. J. H. HASSOUN, à Bizerte; M. J. DANINOS, à Soussse; M. S. H. Goulette (pour la banlieue de Tunis).

Lisez et admirez !
OCCASION RARE

130 Pièces pour 12 fr. 50
Seulement

29634. — Les Fabriques réunies dissoutes m'ont cédé à un prix excessivement réduit leur stock entier. Une Montre remontoir marchant 36 heures, 2 ans de garantie; une très jolie chaîne or doublé; une Garniture de Boutons pour manchettes, etc., or doublé; une Bague or doublé; une Épingie de cravate, doublé; un nécessaire de poche; un Porte-monnaie magnifique; une Tabatière nickel; un joli Album (monuments de Vienne); 3 Cuilliers à café, argent britannique; 3 Fourchettes à dessert dorées et couteaux; 6 Mouchoirs de poche; un Porte-Cigare de santé et 100 articles de ménage.
Cette magnifique collection avec la montre pour homme 12 fr. 50 ou avec montre très élégante pour dame 18 francs, vendue quelque temps seulement, franco de port contre mandat ou remboursement à l'horlogerie Joseph Kessler, Vienne (Autriche) IX/1, Roguergasse, 32 (B). On retourne l'argent en cas de non convenance.

MAISON DESPEROUX

FONDÉE EN 1888

El-Afrane, (banlieue de Tunis) carrière du Djebel-Carroute

FOURS A FEU CONTINU

Chaux hydraulique, Chaux et pierre

PLATRE — Pierre à bâtir et pierre de taille

Briquetterie de premier ordre

Briques plates et creuses Pavés et Dalles

Pour les commandes, s'adresser à 42, AVENUE DE CARTHAGE et à son usine, à EL-AFRANE, banlieue de Tunis.

BANQUE DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME. CAPITAL : 8.000.000 de francs

Siège social à Tunis. Succursales à Soussse, Sfax et Bizerte

Conseil d'Administration : MM. E. PÉREIRE, Président; J. FAURE, S. HALFON, O. NOEL, P. SCHNEIDER, H. WIENER

Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixes, émission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays, ordres de bourse, dépôts de titres, encaissements de tous coupons, avances sur titres et sur marchandises, ouvertures de crédit hypothécaires, location de coffres-forts et de compartiments depuis cinq francs par mois.

Service immobilier, gérance d'immeubles et domaines ruraux, vente d'immeubles et de propriétés.

MAISON PAONESSA, RTIFIGIER

22, Avenue de la Marine. — TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES

Entreprise générale de fêtes publiques et privées

Vente et location d'illuminations et de décorations

Drapeaux et tentures de toutes nationalités

Ballon Lanternes Venitienes, Verres de toutes couleurs

Prix défiant toute concurrence

IMPRESSIONS DE LUXE, EN NOIR & EN COULEURS

EXPRESS-IMPRIMERIE

WALCH Frères

9, rue Es-sadikia, 9 - TUNIS

IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

Cartes de visite à la minute. - Cartes d'adresse. - act. - Têtes de lettres - Carnets à souche. - Mémoires
Lettres de faire part, Mariage, d'anniversaire, de naissance, de et Décès.

Directeur artistique, le Maestro Fré-
maux de la musique vraie, de l'art en
perspective, c'est du nanan. La Ro-
tonde des Roses, avec les directeurs
de l'ancienne grande Rotan de qui
ont fait leurs preuves l'année dernière,
c'est du plaisir à boisson. Partout à
la Goulette il y a, de la lumière, de
l'air, de la couleur, courant Juin les
Baigneurs vont s'y précipiter en fou-
le.

CASINO MUNICIPAL

De plus fort en plus fort. Avec
ardeur, sans relâché les attractions
succèdent aux attractions. Après Del-
ly-Mo l'écrain de Jolies femmes qui
ramagent dans le Music-Hall-Rob-
ert Bertin.

Robert Bertin c'est le clou de la
fermeture du Palmarium.

Le Belvédère nous réserve de dé-
licieuses surprises. Bravo Laurent.

AU ROSSINI

Hélas ! le Cirque Pierantoni va bien-
tôt nous quitter. Il aura laissé ici, il
est vrai, assez de sympathies pour que
son souvenir ne s'efface de sitôt dans
l'esprit des Tunisiens.

Un public véritablement mondain
se presse aux dernières representa-
tions très courues.

Aujourd'hui Samedi deux grandes
representations en l'honneur de l'Es-
cadre Française à Tunis.

Il y aura foule ce soir pour ap-
plaudir le merveilleux programme
préparé spécialement par M. Pieran-
toni où prennent part tons les artistes.

Repos hebdomadaire

La collectivité de l'effort amène
des résultats surprenants, c'est une
vérité incontestable, mais l'effort pour
produire un résultat palpable doit être
soutenu. Cela est non moins vrai.

Ainsi les employés de commerce
après s'être réunis et avoir semblé,
sortant de leur torpeur, tendre à ob-
tenir satisfaction dans la question si
importante pour eux du repos du di-
manche, se sont brusquement arrêtés
au point que les grands magasins, ré-
tablissant le système ancien veulent
à nouveau laisser les magasins ou-
verts le dimanche. Les arguments ap-
portés par les patrons aux légitimes
revendications des employés ne man-
quent pas d'une certaine apparence
de vérité. Nous ne vendons disent les
uns, que le dimanche, et supprimer
ce jour de recette pour nous est une
faute grave capable d'amener un dé-
ficit dans nos affaires.

Nous sommes patrons, disent les
autres, nous n'avons pas d'employés
nous vendons nous-mêmes nos mar-
chandises, nous sommes libres, et à
ce titre nous ne voulons pas subir de
réglementation commune qui serait
contraire à nos intérêts et à notre li-
berté personnelle qui doit être par
tous respectée. Tous à l'unanimité
retournent la question et la placent
sur le terrain des travailleurs, sou-
tenant grands magasins et petits pa-
trons, que l'ouvrier n'ayant comme
le travailleur des champs que le di-
manche pour lui sera privé des objets
les plus élémentaires, si le marché et
les comptoirs d'achat lui sont fermés
le dimanche. Aussi d'arguments à
arguments, de situations particulières
à situations particulières, d'espèce
en espèce, la conclusion arrive qu'il
n'y a rien à changer, ou en tous les cas
que la population n'a pas exprimé de
désirs à ce sujet.

En fin de compte les employés sont
obligés de travailler à la disposition
du patron et qui, si les choses ne leur
plaisent pas, suprême ressource, ils
n'ont qu'à s'en aller et laisser la place
à d'autres qui demandent à turbiner,

et accepteraient très bien les conditions
actuelles de la vie qui leur est faite.
Voilà en opposition aux prétentions
des employés de commerce les raison-
nements qui courent les rues, se pro-
pagent dans les cafés, et restent en
fin de compte la base sur laquelle M.
De Carnière s'appuie pour soutenir les
patrons contre les employés de com-
merce.

Nous comptons sur le gouverne-
ment tunisien pour arriver à liquider
cette question. Est-ce mal placer no-
tre confiance ?

L'affirmative sera la réponse des uns,
la négative celle des autres, et pourtant,
se plaçant à un point de vue général,
après avoir pesé tous les arguments
il est le seul bien placé pour trouver
l'équitable solution.

Et cette solution, c'est la nôtre, c'est
la sienne, c'est celle des employés, elle
est dans la fixation obligatoire du re-
pos hebdomadaire. En fait, elle parait
contraire à la thèse soutenue par les
employés : le repos du Dimanche. En
réalité elle est la seule conforme au
droit et à la liberté. Par l'usage du
repos hebdomadaire, une fois établi
et acquis par les employés, deviendra
le repos du Dimanche.

On cite des pays étrangers, l'Angle-
terre, la Suède et Norvège, comme
ayant adopté la journée du Dimanche.

Mais le temps les usages et les idées
professionnelles de ces populations
sont les facteurs de cette fixation do-
minicale.

Les mêmes éléments deviendront,
le repos hebdomadaire créé, des ar-
guments ultérieurs. Un tien vaut mi-
eux que deux tu l'auras, a dit le poète
en économie sociale, comme en tout
il faut procéder par étapes successives

Aussi sommes nous d'avis que le
gouvernement tunisien prenne texte
du projet de loi déposé à la Chambre
des Députés par décret décide et ré-
glements le repos hebdomadaire. Ce
fait, acquis, les employés de com-
merce, par le syndicat, sauront bien faire
le reste et transformer l'hebdomadaire
repos légal en congé dominical.

NOTE POLITIQUE

EQUITÉ

En ouvrant la Conférence Consul-
tative Monsieur le Résident Général
ferai bien de trancher le différent
que quelques électeurs ont soulevé, dès
les résultats du scrutin acquis. Ce
différent c'est le cas d'un élu dont la
candidature à la Conférence ne pou-
vait être admise, car il était égale-
ment inéligible.

Une note de M. le Procureur de la
République a bien établi qu'il n'y avait
à intervenir, le candidat ayant été
proclamé élu par la Commission de
révision des élections. Mais le fait n'en
est pas moins réel de l'acceptation
d'un candidat sur les listes de decla-
ration de candidatures, dont le nom ne
pouvait être inscrit, puisqu'il était
inéligible quelle que soit la cause de
sa position actuelle par rapport à la
loi.

Si légalement il pouvait être élu
qu'il reste élu; mais si, comme tout
semble le prouver, il était inéligible,
que son élection soit annulée. C'est de
toute équité. Le bon sens n'admet pas
de raisonnement particulier pour l'un
et faux pour un autre.

Tous égaux devant la loi; c'est de
la simple équité.

COCASSERIE D'AVOCATS

Monsieur le Président du Tribunal
Civil de Tunis.

Permettez, Monsieur le Président,
à un de vos humbles administrés, per-

du dans le le bled sans fin, de vous
exposer quelques doléances, qu'une
querelle d'avocats vient de me remet-
tre en mémoire. Plongé dans la ré-
vrié du soir, admirant la beauté des nuits
de printemps, sous le ciel pur sans
nuages, j'examinais la situation qui
m'était faite, à moi simple justiciable,
par le conflit qui divise le barreau tu-
nisien. Aux lumineuses claretés du
jour, depuis longtemps, les ombres té-
nébreuses de la nuit avaient succédé,
et à travers l'infini du bled, les formes
procédurières des avocats avaient pris
corps, et la majesté de la justice écla-
tait, envahissant ma faible et pen-
sante cervelle.

Je me demandais rêveur anxieux, ce
qu'il allait advenir de nous taillables
et corvéables à merci, pauvres tribu-
taires d'avocats éloquentes et coûteux,
si le Conseil de l'Ordre des avocats
était en guerre, si des rivalités intes-
tines si y faisaient jours, si l'œuvre de
la justice devait s'arrêter.

Pressantes, abondantes et variées
les réponses arrivaient obscurissant
et brouillant ma falôte et tremblante
tête. Je voyais le palais somptueux et
vide de la justice, des concierges er-
rants à travers les couloirs plongés
dans le silence. Plus de chicane ne
préoccupaient les esprits; et je me de-
mandais si c'était le progrès annoncé
par les prophètes du socialisme, et, si
les hommes devenus sages, et ne pou-
vant plus plaider les uns contre les
autres, n'ise bombarder de papiers
timbrés, pourraient accomplir leur
œuvre sublime de perfection. et se
reproduire en paix.

Mais, malgré moi, j'en arrivai à
voir la vie impossible sans les avocats
les huissiers, et les accessoires de la
justice et une tristesse infinie m'en-
vahit, et je pris alors la plume pour
vous faire part du trouble profond
dont j'étais tourmenté.

Avez-vous songé, en effet, Mon-
sieur le Président à cette formidable
perturbation dans le mouvement so-
cial qui pourrait survenir, si les avo-
cats préoccupés plus de leurs bouti-
ques, que de leurs clients fesaient
grève et échangeaient entre eux des
horions. Je me mis alors à verser
d'abondantes larmes. Ma crise de
tristesse passé, le vingtième
siècle avec ses promesses n'apparut
sublime, et il me vint alors à l'esprit
que ce Conseil de l'ordre des avocats
était un beau désordre, sans effet de
l'art, comme dit le poète, et qu'après
tout si la profession d'avocat était li-
bre, les justiciables seraient aussi
bien, sinon mieux, servis, mais paye-
raient sûrement moins cher.

Mon avis, Monsieur le Président,
est, peut-être le vôtre.

Daignez-vous faire connaître à
un simple mortel ce que vous pensez
de cette réforme judiciaire.

POLOCHON

Colon à Sainte-Marie du Zit

Tribune Libre

Socialisme et Patriotisme

Les réactionnaires trouvent beau jeu
dans les récentes déclarations émises
par un ancien professeur, M. Hervé,
pour dénaturer et déprécier l'œuvre
poursuivie par les apôtres du socialis-
me.

Certes, il est hors de doute que les
sincères républicains socialistes dé-
savouent comme il convient à des ci-
toyens aimant leur patrie et fiers de
leur drapeau de paix, ces manifesta-
tions outrancières et intempestives ;
mais M. Hervé a négligé de tenir
compte qu'il se serait rallié bien d'ap-
probations s'il avait cédé à un lan-
gage modéré, s'harmonisant avec la
marche ascendante de l'idée sociale
dans la masse du peuple.

On a vu les représentants autori-
sés du parti répudier de telles doctri-
nes parce qu'elles excluent toute con-
sidération des besoins d'une nation
telle que la France, pour soutenir sa di-
gnité par ses armements.

Non, M. Hervé, votre exaltation
vous pousse à un manque de sens
pratique; vous rêvez, je crois, un idéal
social qui ne point pas encore à
l'aurore nouvelle; vous prêchez en
somme le renoncement de toute ar-
deur patriotique pour l'armée, cette
destrucitive humaine qui mas-
sacre son propre peuple mais qui dé-
fend nos frontières menacées par les
étrangers et croyez-vous donc que la
raison du peuple puisse vous enten-
dre, non ! Vous semez la méfiance
sur un parti qui compte d'éminents
hommes de bien, des génies de la
pensée, ceux-là qui désavouent par un
sentiment de dignité patriotique doctri-
nes, dangereuses actuellement.

Et que récolterez-vous en revan-
che ?

Vous aurez disséminé les forces de
ces artisans de l'idée nouvelle, vous
aurez éloigné de notre cause les no-
vices socialistes à qui le fonds de nob-
les sentiments humanitaires avait in-
culqué nos idées généreuses et fra-
ternelles; vous aurez fait suspecter
les pures conceptions de ces sincères
et éprouvés serviteurs de l'humanité,
vous aurez démolé ce pour lequel ils
avaient consacré tant d'effort à soli-
difier.

Enfin, vous prêtez par vos écarts
de plume un bel atout à la Réaction
qui, comme on le voit, s'est empres-
sée avec joie, de saisir votre interven-
tion, toute individuelle, pour semer
le trouble dans les esprits.

Donc un peu de tact et de pruden-
ce de langage ne vous coûteront pas
cher; en revanche, ils avanceraient
notre cause, celle du Droit et de la
Justice !

CHARLES IBAD

Chose de Turquie

Dans le cas très rare qu'elle ne
contracte pas une seconde union, ce
qui arrive lorsqu'une infirmité ou la
vieillesse la mettent dans l'impossi-
bilité de plaire et de s'unir. Comme le
mari ne pourrait indéfiniment pen-
sionner une femme qui lui est deve-
nue étrangère, l'état fait une pension
qui est il est, vrai, plus ou moins
régulièrement servie à celle à qui les
magistrats l'ont dévolue, suivant la
fantaisie du vent qui souffle à Yldiz
et dans les sacristies des mosquées.

Mais avec un gouvernement libéral
qui légaliserait cette morale et qui en-
treprendrait d'établir l'égalité de tou-
tes les femmes, quelle que soit leur
religion, par l'abolition des eunuques
des voiles, des cagoules et des chi-
noiseries qui isolent la musulmane,
nous pourrions faire de nos femmes
des créatures merveilleuses d'esprit,
de grâce et de beauté.

Nous exhiberions alors aux occiden-
taudétractés de la femme turque
des orientales exquis, belles naturel-
lement, charmeuses dans l'esprit d'à
propos, dans la logique modeste et
sans pédanterie, dans ce talent inné
chez-elles de la narration qui reste
malheureusement, par les lamentables
mœurs actuelles, dans un état em-
bryonnaire.

On verrait des femmes simples, de
vaillantes et gracieuses natures, libres
de tout artifice, ne pesant pour être
admirees et troubler quelques fats
par la fascination d'un visage passé
au flanc de céruse et au vermillon
comme certaines byzantines mame-
lues qui, le dimanche, à Taxim ou aux
cafés des débarcadères des villages
bosporéens, armées de faces à main
dévisagent insolemment, avec un sou-
rire sadique, leurs malheureuses com-
patriotes musulmanes enveloppées de
voiles et d'oeillères comme des bour-
riques.

La polygamie deviendrait alors
bienfaisante, et de cette fusion des
femmes d'Orient nous tirerions d'abon-
dantes générations qui dès le berceau

effaceraient à jamais nos dissensions
de sectes.

Nous combinerons dans cette uni-
on nos forces contre l'envahisseur qui,
se servant de l'ostracisme stupide des
vieux Turcs, s'ouvre tous les jours de
plus en plus l'entrée du Bosphore.

— Et des enfants de ces multiples
liaisons quand ferez-vous, me dira-t-
on, des bâtards ?

Non, détrompez-vous. Des enfants
naturels, il n'y en a plus chez les
Turcs polygames. Tous sans distinc-
tions de couleurs, de races et de pays
sont au même rang et au même titre
sous la protection paternelle. Que la
mère soit circassienne, albanaise, sy-
rienne, négresse ou japonaise, après la
rupture de l'union conjugale, elle est
certaine d'emporter avec elle le res-
pect l'honneur d'avoir procréé et sûre
que son enfant sera heureux et au
même rang que ceux à venir dans le
logis qu'elle vient de quitter.

Le père et l'Etat pourvoient à son
instruction élémentaire ou secondaire,
suivant ses aptitudes céphaliques, et
à l'âge de raison, lorsqu'il sera hom-
me, le Jeune-Turc musulman n'aura
jamais à rougir d'aller serrer la main
de sa mère remariée et mère d'autres
enfants auxquelles elle est fière et
glorieuse de présenter sa procréation
antérieure.

Une pareille satisfaction — ce droit
légal chez la musulmane — n'est guère
accordée dans les pays où le christia-
nisme entoure le mariage d'un réseau
de fils de fer barbelé.

Combien de fois, lecteur impartial,
n'avez-vous pas remarqué, sous quel-
que reverbère, une malheureuse occi-
dentale, une chrétienne, baignée de
larmes et affaissée sous la honte, at-
tendant impatiemment, à la date fixée
par les magistrats, son enfant, sa chair
du premier lit, que le père divorcé ne
consent à laisser quelques instants
aux étreintes de sa mère que sous les
regards d'un domestique narquois ou
arrogant ?

Et chez nous, au pays du soleil le-
vant, la chrétienne qui abandonne un
mari sanguin ou paillard ne peut
voir sa progéniture que dans la cham-
bre du confesseur, bienheureuse en-
core lorsque l'enfant devenu homme,
entretenu dans la haine de sa mère
ne vient pas planter dans son sein le
couteau à lame retroussée cher aux
Byzantins, sous le fallacieux prétexte
de venger un père déshonoré et de
purifier son sang.

J. FEHMI

2.000 000 de francs à placer

sur
Premières hypothèques et immeubles de rap-
port à Tunis immatriculés.

Par fraction minima de 30.000 fr. au taux 6 %

150.000 fr. à placer par fractions de 5.000

fr. et au dessus aux taux de 6
et 6 1/2 pour cent

S'adresser à M. A. Diégni, régisseur d'im-
meubles, (Passage de Tunis) en ses nouveaux
bureaux situés dans la ruelle du passage
donnant accès à la rue es Sadikia.

Discrétion absolue. — Toutes les affaires
sérieuses sont acceptées immédiatement.

TÉLÉPHONE 205

Départ. de Constantine. — Arrondissement de Guelma

VILLE DE SOUK AHRAS

Alimentation en Eau Potable

Conduite d'aménée des eaux
d'Ain-Gridjim à Souk-Ahras avec
embranchement sur Zarouria.

AVIS D'ADJUDICATION

Le samedi 17 juin 1905, à trois heures de
relevée, il sera procédé, en séance publique,
par M. le Maire de la ville de Souk-Ahras,
et en présence de M. l'Ingénieur en chef des
Ponts et Chaussées ou de son délégué, dans
les formes réglementaires, à l'adjudication
au rabais, sur soumissions cachetées, des
travaux de la construction de la conduite
d'aménée des eaux d'Ain-Gridjim à Souk
-Ahras avec embranchement sur Zarouria.

Ces travaux sont évalués au suit :
Travaux à l'entreprise.. fr. 334.356 42
Travaux en régie..... 60.143 58

Total..... 425.000 00
Cautionnement provisoire : 3.000 fr.
Cautionnement définitif : 10.000 fr.

Les entrepreneurs qui désirent con-
courir à cette adjudication pourront prendre
connaissance des pièces du projet à la mai-
rie de Souk-Ahras et dans les bureaux de
M. l'ingénieur ordinaire des ponts et chaus-
sées de l'arrondissement de Bône.
A Souk-Ahras, le 1^{er} mai 1905.

Pour le Maire absent :
Le 1^{er} Adjoint délégué,
Signé : L. Deyron.

BRIQUETERIE MARCHANT Briques pleines de 0,03, Briques pleines de 0,0
HAMMAM-LIF (Tunisie) Pour tous renseignements, s'adresser à M. OLMY **Tuiles Arabes**
Briques à 6 trous et à 3 trous
DALLES POUR CARRELAGE